

Howard (Skeena)
 Knowles (Winnipeg
 North Centre)
 Knowles (Norfolk-
 Haldimand)
 Korchinski
 Lambert (Edmonton
 West)
 Latulippe
 Lewis
 Lundrigan
 MacDonald (Egmont)
 MacEwan
 MacInnis
 MacInnis (M^{me})
 MacLean
 Macquarrie
 MacRae
 McCleave
 McCutcheon
 McIntosh
 McKinley
 Mather
 Mazankowski
 Monteith

Moore
 Muir (Lisgar)
 Nesbitt
 Nowlan
 Orlikow
 Paproski
 Peddle
 Peters
 Ricard
 Ritchie
 Rondeau
 Rynard
 Saltsman
 Scott
 Skoberg
 Southam
 Stanfield
 Stewart (Marquette)
 Tétrault
 Thomas (Moncton)
 Thomson (Battleford-
 Kindersley)
 Valade
 Winch
 Woolliams—76.

Pilon
 Portelance
 Prud'homme
 Reid
 Richard
 Richardson
 Roberts
 Rock
 Roy (Laval)
 Ryan
 Serré
 Sharp
 Smerchanski
 Smith (Saint-Jean)
 Stafford
 Stanbury
 Stewart (Cochrane)

Stewart (Okanagan-
 Kootenay)
 Sullivan
 Trudeau
 Trudel
 Turner (London East)
 Turner (Ottawa-
 Carleton)
 Wahn
 Walker
 Watson
 Weatherhead
 Whelan
 Whicher
 Whiting
 Yanakis—116.

• (4.30 p.m.)

M. l'Orateur: Je déclare l'ammendement rejeté. La Chambre est appelée à se prononcer sur la motion tendant à la troisième lecture.

Plait-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: Sur division.

M. l'Orateur: La motion est adoptée sur division.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

BILL MODIFICATEUR TENDANT AU MAINTIEN
 DE LA SURTAXE

L'hon. H. E. Gray (au nom du ministre des Finances) propose que le bill C-139, ayant pour objet de modifier la loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu, soit lu pour la 2^e fois et envoyé au comité plénier.

—Monsieur l'Orateur, ceci est le troisième projet de loi découlant du budget de juin dernier. Il a pour but de prolonger pour l'année d'imposition 1970 la surtaxe de 3 p. 100 approuvée par le Parlement en 1968 pour les années d'imposition 1968 et 1969.

La Chambre se souviendra que dans son exposé budgétaire du 3 juin dernier, le ministre des Finances (M. Benson) avait déclaré qu'en plus d'une politique monétaire restrictive, il était convaincu, et je cite «que le maintien d'une situation fiscale ferme est essentiel pour enrayer la hausse des prix et pour faciliter une expansion économique plus complète et plus équilibrée». Il ajoutait qu'il ne prévoyait aucune augmentation du taux actuel de l'impôt des particuliers ou des sociétés ni de la taxe de vente, mais qu'il proposait que soit prolongée jusqu'au 31 décembre 1970 la surtaxe dont je viens de parler sur l'impôt sur le revenu des particuliers et sur le revenu des sociétés d'abord applicable aux années d'imposition 1968 et 1969.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.

Allmand
 Anderson
 Andras
 Badanal
 Barrett
 Basford
 Béchard
 Blair
 Blouin
 Borrie
 Boulanger
 Brown
 Buchanan
 Caccia
 Cadieux (Labelle)
 Chappell
 Chrétien
 Clermont
 Cobbe
 Comtois
 Côté (Richelieu)
 Côté (Longueuil)
 Crossman
 Cyr
 Davis
 Deakon
 Douglas (Assiniboia)
 Drury
 Dubé
 Duquet
 Forest
 Forget
 Foster
 Gendron
 Gervais
 Gibson
 Gillespie
 Givens
 Goode
 Gray
 Groos
 Guay
 (St. Boniface)
 Guay (Lévis)
 Guilbault

MM.

Haidasz
 Hellyer
 Honey
 Hopkins
 Howard (Okanagan
 Boundary)
 Hymmen
 Isabelle
 Jamieson
 Jerome
 Kierans
 Laflamme
 Laing
 (Vancouver South)
 Lang (Saskatoon-
 Humboldt)
 Langlois
 Laniel
 Leblanc (Laurier)
 LeBlanc (Rimouski)
 Lefebvre
 Legault
 Lessard (LaSalle)
 Lessard
 (Lac-Saint-Jean)
 Lind
 Macdonald (Rosedale)
 MacEachen
 MacGuigan
 Mackasey
 McBride
 McIlraith
 Marceau
 Marchand (Langelier)
 Mongrain
 Munro
 Murphy
 Noël
 O'Connell
 Olson
 Osler
 Ouellet
 Pelletier
 Penner
 Pepin